



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20240708-2024\_34-DE



N° 34/2024

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 8 juillet 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 4 juillet 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

**Présents :** Christine BLANC – Valérie LOUBET - Kévin FAVRE – Nicolas BUGNON - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

**Absents excusés :** Valérie MAYOR donne pouvoir à Christine BLANC - Emelyne ETIENNE donne pouvoir à Kévin FAVRE -

**Absents :** Loïc NORMANT - Johann BRESSON –

### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AIRE DE JEUX DE GRESIN

Madame la Maire

EXPOSE le projet suivant : L'Aire de jeux de Grésin

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 17 685.88 € HT soit 21 223.06 € T.T.C.

Madame la Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat

#### **Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité**

- **ADOpte** le projet – Aire de jeux de Grésin - pour un montant de : 17 685.88 € HT soit 21 223.06 € T.T.C.
- **ADOpte** le plan de financement ci-dessous

Dépenses (€)	H.T.	Recettes (€)	%	
Travaux	17 685.88 €	Etat DETR	20%	3 537.18 €
Maîtrise d'œuvre		Région		
		Département		
		Autres		
		AUTOFINANCEMENT	80%	14 148.70 €
<b>Total</b>	<b>17 685.88 €</b>	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>17 685.88 €</b>

- **SOLLICITE** une subvention de 3 537.18 € auprès de l'État au titre de la DETR, correspondant à 20% du montant du projet.
- **CHARGE** Madame le Maire de toutes les formalités.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus mentionnés.

Pierre-Luc CHATAIGNON  
Secrétaire de séance,



Christine BLANC  
Maire